

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la **Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière**, adoptera à une session subséquente un règlement modifiant le règlement sur la vidange des installations septiques sur le territoire des municipalités locales participantes de la MRC de Lotbinière.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 20 juin 2017.




Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 20 juin 2017 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 juin 2017.

Signé : _____


Stéphane Bergeron
Directeur général